

LA CONSTRUCTION AVEC FAIRE/LAISSEZ/VOIR + INFINITIF EST-ELLE UN EXEMPLE D'ERGATIVITE EN FRANÇAIS ?

Leiv-Otto Marstrander

*Département des études classiques et romanes,
Université d'Oslo, Norvège.*

1. LA PROPOSITION INFINITIVE ET LA GRAMMAIRE TRADITIONNELLE

L'objet de cet article est la syntaxe de la construction infinitive qu'on trouve après les verbes causatifs et les verbes de perception en français.

Le critère qui permet d'identifier cette construction est de nature sémantique, ou plutôt : référentielle. Ainsi, dans la phrase suivante, le sujet grammatical du verbe fini ne réfère pas à la même entité que le sujet logique de l'infinitif.

(1)	<i>Pierre</i>	<i>entend</i>	<i>le coq</i>	<i>chanter</i>
	sujet	verbe	sujet	verbe à
	gram.	fini	logique	l'infinitif

La plupart des langues européennes, y inclus le français et le norvégien, connaissent une construction qui comporte un membre nominal à l'accusatif suivi d'un infinitif. On parle souvent d'un **accusatif + infinitif**. Cette terminologie remonte aux grammairiens latins, car dans cette langue, le sujet de l'infinitif était à l'accusatif et il le précédait normalement.

(2)	<i>Petrus</i>	<i>audit</i>	<i>gallum</i>	<i>canere</i>
-----	---------------	--------------	---------------	---------------

Dans ces deux phrases, on voit bien que la relation illustrée par [*le coq - chanter*] et [*gallum - canere*] se rapproche de la relation sujet - verbe :

(3)	-	-	[<i>le coq</i>	<i>chanter</i>]
	-	-	[<i>gallum</i>	<i>canere</i>]
			[sujet	verbe]

d'où l'étiquette traditionnelle de « proposition infinitive » :

- (4) sujet verbe proposition infinitive
 gram. fini (fonction : c.o.d.)

Autrement dit : la grammaire traditionnelle considère que la proposition infinitive contient un sujet et un prédicat.

En français, cependant, l'organisation séquentielle de la proposition infinitive est très libre. On préfère souvent une construction où le sujet logique est postposé à l'infinitif :

- (5) *Pierre entend [chanter le coq]
« Le coq chante. »*

Quand le verbe noyau est *faire*, on n'a pas le choix : dans ce cas, il faut que l'infinitif soit suivi, et non pas précédé, de son sujet :

- (6) *Ce mélodrame fait [pleurer le jeune homme]*
 « Le jeune homme pleure. »

Quand l'infinitif a un objet direct, le sujet logique prend ou bien la forme d'un COI datif :

- (7) *Le sport fait [oublier la politique aux électeurs]*
« Les électeurs oublient la politique. »

ou bien celle d'un complément circonstanciel en *par*:

- (8) *L'auteur* voit [censurer son discours par la police]
« La police censure son discours. »

Or, il est souvent possible de passer sous silence le sujet logique de l'infinitif et la grammaire traditionnelle dit dans ce cas qu'on a affaire à un infinitif **passif**, *ce qui veut dire que l'objet logique du verbe à l'infinitif devient le sujet de la proposition infinitive*. On aurait en quelque sorte un sujet passif dans une proposition infinitive passive.

- (9) *L'auteur* voit [censurer son discours]
« Son discours est censuré (par la police). »

Ainsi, les grammairiens traditionnels parlent d'un infinitif **passif** malgré le fait que la construction dont il est question ne connaît pas d'opposition formelle de diathèse.

Pour vous convaincre de la justesse de cette dernière affirmation, je vais comparer un exemple français à sa contrepartie norvégienne :

- (10) *Le public* regarde [mitrailler les étudiants] sans réagir
 « Les étudiants sont mitraillés. »

Cette phrase, on peut la traduire mot-à-mot en norvégien mais il faut alors utiliser un infinitif marqué par la morphologie passive, et, en norvégien, l'ordre des mots de la proposition infinitive correspond à l'ordre canonique sujet + verbe :

2. LA PROPOSITION INFINITIVE ET LA GRAMMAIRE GÉNÉRATIVE

Je vais passer maintenant à la grammaire générative et je vais me concentrer, pendant le reste de cette communication, sur ce qui est la construction la plus fréquente en français, à savoir la construction avec sujet logique postposé à l'infinitif.

Les générativistes parlent volontiers de structures sous-jacentes ou profondes. Une structure sous-jacente n'est pas directement observable, elle est cachée à l'oeil. En fait, elle est postulée par les grammairiens et sa seule raison d'être est de fonctionner comme une sorte d'explication.

Le contraire d'une structure profonde est ce qu'on appelle une structure superficielle. Les structures superficielles sont, grossièrement, celles qui sont directement observables. Or, chacun le sait, les structures observables sont très diverses.

Le tour d'adresse de l'école générativiste consiste à réduire les très nombreuses structures superficielles en un petit nombre de structures profondes.

Par exemple, et j'en reviens maintenant à la proposition infinitive, on a vu que le verbe noyau *faire* n'admet pas que le sujet logique de l'infinitif soit antéposé à l'infinitif. Il faut dire : *Ce mélodrame fait pleurer le jeune homme* à l'exclusion de : **Ce mélodrame fait le jeune homme pleurer*.

En revanche, après le verbe noyau *laisser* ainsi qu'après les verbes de perception, le sujet logique de l'infinitif est ou bien antéposé ou bien postposé à l'infinitif. On dit ou bien : *Pierre entend le coq chanter* ou bien : *Pierre entend chanter le coq*.

Malgré ces faits, qu'on peut appeler des faits de surface, beaucoup d'adeptes de la grammaire générative optent pour une représentation syntaxique sous-jacente identique dans tous les cas. Autrement dit : on n'hésite pas à postuler une structure profonde qui est la même à la fois pour *faire*, *laisser* et les verbes de perception.

2.1. *Kayne, 1975 (French Syntax)*

Je vais considérer maintenant un livre qui commence à devenir vieux déjà mais qui va rester une œuvre de référence pendant longtemps encore ; il s'agit de *French Syntax*, écrit en 1975 par Richard Kayne. Cet auteur adopte le point de vue traditionnel suivant lequel le constituant qui suit le verbe noyau est au fond une **structure phrastique** (une proposition) dans laquelle il y a un **sujet et un prédicat** (et puisque le verbe de cette structure phrastique est à l'infinitif, la grammaire traditionnelle parle, nous l'avons vu, d'une « proposition infinitive »). Kayne s'intéresse en particulier au statut syntaxique de ce sujet, et il écrit :

« We shall be particularly interested in a property peculiar to French [par opposition à l'anglais], namely the possibility for the subject of the embedded sentence to appear to the right of the embedded infinitive » (Kayne, 1975, 202)

« If the embedded verb is intransitive or has only prepositional complements, the postinfinitival subject appears unchanged directly to the right of the verb » (ibidem, 203)

« If the embedded verb phrase contains a nonprepositional object NP [c'est-à-dire un COD], however, the postverbal subject is preceded by the preposition *à* » (ibidem, 203)

« We shall describe these facts by postulating an underlying structure in which *faire* is followed by a sentential complement, as in

faire - s[*son amie* - *partir*],
faire - s[*son enfant* - *rentrer* - *dans sa chambre*],
faire - s[*son enfant* - *boire* - *un peu de vin*],

plus a transformation changing the relative order of embedded subject and verb » (ibidem, 204)

« [plus] a second transformation [...] which will obligatorily insert the preposition *à* before the displaced subject of the infinitive, when that infinitive is followed by a NP object » (ibidem, 205)

Cela donne les structures superficielles suivantes :

Il fait partir son amie
Il fait rentrer son enfant dans sa chambre
Il fait boire un peu de vin à son enfant

À propos de la dernière phrase, l'auteur ajoute quelques pages plus loin le commentaire suivant :

« This last type of sentence has a close counterpart, one in which the preposition *par* appears » (ibidem, 234)

« *Elle fait manger cette pomme par Jean.*

The appearance of the preposition *par* suggests that this construction is related to the passive » (ibidem, 235)

L'analyse de Kayne, très élégante jusqu'à ce point, commence maintenant à devenir assez compliquée. Cela n'est pas grave pour les besoins de cet exposé. Ce qu'il faut souligner, c'est que l'auteur insiste sur l'existence de deux constructions causatives (ou factitives) différentes, dont l'une sera appelée *faire-à* (« FI » chez Kayne), l'autre *faire-par* (« FP » chez Kayne) (J'ai opté pour ces deux appellations, qui me paraissent plus facilement compréhensibles que celles de Kayne, en fonction de la préposition choisie pour introduire le sujet logique d'un infinitif transitif.)

2.2. Burzio, 1986 (*Italian Syntax*)

Nous allons faire maintenant un saut spatio-temporel jusqu'en Italie et une bonne dizaine d'années en avant. En 1986, Luigi Burzio a fait publier un livre plus ou moins sur le modèle de

French Syntax. Cette fois, cependant, ce sont les particularités de la langue italienne qui attirent l'intérêt de l'auteur. Son livre, qui, par la suite, est devenu une œuvre « classique » de grammaire générative, s'appelle *Italian Syntax* et il consacre un chapitre entier (soit 93 pages) aux constructions causatives des langues romanes. Au début de ce chapitre, il écrit : « At a descriptive level [≈ à un niveau superficiel], we can recognize three different constructions in which the causative verb **fare** ‘make’ can occur » (Burzio, 1986, 228). Et il continue par illustrer son affirmation des trois exemples suivants :

- a) *Maria ha fatto riparare la macchina da Giovanni*¹
- b) *Maria ha fatto riparare la macchina*
- c) *Maria ha fatto riparare la macchina a Giovanni*²

Le lecteur perspicace aura, déjà à ce point de l'analyse, constaté une différence très importante par rapport à la présentation de Kayne : chez Burzio, les exemples du type b (sans sujet logique exprimé) semblent avoir obtenu un statut primaire. Contrairement à ce qui est le cas pour Kayne, qui passe les exemples de ce type sous silence, Burzio semble avoir pris la décision de les traiter comme des « données de base » incontournables. Cela est remarquable, car, nous le verrons plus tard, les exemples de ce type semblent en effet majoritaires.

Mais, malheureusement, au lieu d'insister sur trois types de phrase différents, l'auteur les réduit tout de suite à deux constructions fondamentales : « [...] the alternation between [...]a) and [...]b) is due to the rather general optionality of *by*-phrases (as in passives) » (ibidem, 228). Autrement dit : la construction sans sujet logique exprimé est considérée comme une instance particulière de la construction *faire-par*. Burzio souligne donc, à l'instar de Kayne, qu'il existe deux constructions causatives différentes dont l'une ressemble en quelque sorte aux phrases passives. C'est la construction *faire-par*.

Même si l'analyse de Burzio diverge de celle de Kayne sur plusieurs points mineurs (relatifs à la nature des transformations, par exemple), il n'est reste pas moins vrai que l'auteur italien semble être d'accord avec son maître américain sur toutes les caractéristiques majeures des constructions infinitives qui nous intéressent. Cette remarque s'applique d'une manière particulièrement précise à la structure sous-jacente de la construction *faire-à*. De même que Kayne, Burzio la présente comme une construction profondément différente de la construction *faire-par* et prétend qu'il s'agit d'un constituant phrasistique dont l'organisation séquentielle des actants primaires rappelle l'ordre canonique d'une phrase active normale (sujet + verbe + objet) : « As for [...]c) [...], we will argue for a derivation from a sentential complement of *fare* » (ibidem, 228).

2.3. Rosen, 1990 (*Argument Structure and Complex Predicates*)

Passons maintenant à une dernière analyse générative qui est vraiment très explicite sur ces points. C'est l'analyse qui a été proposée par Sara Thomas Rosen il y a huit ans. Précisons tout de suite que l'approche de Rosen est basée sur une définition configurationnelle du sujet et de l'objet. Cela veut dire que ces entités occupent des positions privilégiées dans le syntagme

¹ It. *da* = fr. *par*.

² It. *a* = fr. *à*.

verbal. Pour Rosen, c'est donc le **syntagme verbal** qui est l'unité maximale de la syntaxe. Il remplace en quelque sorte **la phrase** des approches antérieures.

Tout le monde sait que la grammaire générative a souvent recours à des modèles formels qui, au premier abord, paraissent inaccessibles mais qui ont l'avantage indéniable de capter à la fois les propriétés nucléaires et séquentielles des unités de l'analyse. Je pense bien sûr aux structures arborescentes. Pour avoir une idée de l'arbre simple proposé par Rosen pour une phrase fondamentale construite autour d'un verbe transitif, le lecteur est prié de se référer à la figure I de l'annexe située en fin d'article.

La figure I montre que l'objet du verbe transitif occupe la position qui se trouve structuralement à droite de V et au même niveau que celui-ci. On dit souvent que l'objet est la soeur du verbe lexical et qu'il entretient une relation étroite avec lui. Le sujet, par contre, occupe une position syntaxique moins intimement liée au verbe; il est la soeur de V', ce qui veut dire qu'il est situé à un niveau supérieur dans l'arbre.

L'objet est donc plus lié au verbe que le sujet, mais le sujet a, en quelque sorte, plus de proéminence que l'objet.

Considérez maintenant les deux structures arborescentes schématisées par les figures II et III de l'annexe. Ces deux arbres, qui ont été proposés par Rosen pour les constructions causatives et perceptives des langues romanes, illustrent deux cas légèrement différents. Nous avons d'abord un exemple où l'infinitif est intransitif, ensuite un exemple où il est transitif. Nous voyons bien que le sujet logique de l'infinitif a, dans les deux cas, la même position hiérarchique que le sujet grammatical du verbe noyau : Il s'agit invariablement de la soeur de V'. Cela veut dire que la phrase finie et la proposition infinitive partagent, à un niveau profond de l'analyse, la même structure syntaxique. Autrement dit :

Le « sujet » de l'infinitif est pourvu d'une représentation syntaxique identique à celle d'un sujet grammatical.

La plupart des générativistes soulignent cependant que les langues romanes connaissent deux constructions causatives légèrement différentes. Ainsi, nous avons vu que des linguistes bien connus comme Kayne et Burzio insistent sur l'existence de deux constructions différentes, l'une appelée *faire-à*, l'autre *faire-par*.

Dans cette optique, la structure sous-jacente de la construction *faire-à* rappelle l'organisation séquentielle des actants primaires d'une phrase active normale (sujet + verbe + objet), tandis que la construction *faire-par* ressemble en quelque sorte aux phrases passives. Cette similarité repose essentiellement sur la possibilité d'omettre l'agent du passif, car le complément en *par* de la construction causative est lui aussi omissible.

Pratiquement tous les générativistes s'accordent pour dire qu'il faut traiter la construction sans sujet logique comme un cas particulier de la construction dite « passive ». Chez Rosen, par exemple, on trouve la citation suivante :

« It will become clear from the analysis that when the 'subject' does not appear on the surface, this must be the [*faire-par*] construction » (Rosen, 1990, 43)

Ce point de vue implique que l'autre type de sujet logique, celui qui est introduit par la préposition *à*, est obligatoire, c'est-à-dire non-omissible.

Dans l'analyse de Rosen, il est clair aussi que l'infinitif est en lui-même soit actif soit passif. Le lexique serait doté, dès le départ, d'une variante active et d'une variante passive de l'infinitif (comme en latin : *amare / amari*). Ces variantes sont, d'après cet auteur, pertinentes pour l'analyse syntaxique de la proposition infinitive – malgré le fait que la construction française ne connaît pas d'opposition formelle de diathèse (cf. la discussion plus haut à propos des exemples 9, 10 et 11).

Pour cet auteur, si le locuteur choisit un infinitif passif, la structure de la proposition infinitive sera, au fond, identique à celle d'une phrase passive, dans laquelle l'expression de l'agent est facultative. Si, par contre, le locuteur choisit un infinitif actif, la structure de la proposition infinitive sera identique à celle d'une phrase active, ce qui veut dire que le sujet logique de l'infinitif ne pourra pas être omis.

Cette théorie est fort séduisante mais elle ne correspond pas, malheureusement, à la réalité linguistique. La solution générativiste, malgré son élégance, pose, à mon avis, un certain nombre de problèmes assez graves. Et j'en viens maintenant à parler de mon corpus (voir figure IV de l'annexe).

J'ai compté au total plus de 1000 exemples où le verbe noyau est *faire*. 472 de ces exemples, soit à peine la moitié, comportent un infinitif transitif. De ces 472 exemples, 106 relèvent de différentes constructions réfléchies, qu'il vaut mieux traiter à part – tous les grammairiens, toutes écoles confondues, sont d'accord là-dessus. Je vais donc m'abstenir d'en parler aujourd'hui. En tout cas, il me reste ainsi 366 exemples où il ne fait aucun doute que l'infinitif est transitif.

Or, parmi ces 366 exemples, il n'y a que 140 où le sujet logique de l'infinitif se trouve effectivement réalisé. Dans les 226 exemples qui restent, c'est uniquement l'objet logique de l'infinitif qui émerge à la surface. Dans ces exemples, le sujet logique de l'infinitif est donc absent – mais remarquons bien que rien n'empêche de l'exprimer.

La solution générativiste présentée ci-dessus implique qu'il s'agit de la construction *faire-par* dans tous les cas où le sujet logique de l'infinitif ne se manifeste pas. Or, si cela était correct, on s'attendrait à deux choses :

1) Premièrement, comme la diathèse active est de loin la plus fréquente dans le système fini, il serait normal que la construction *faire-à* soit la plus habituelle dans le système infini. Et, en effet, cela est vrai pour peu qu'on fasse abstraction de tous les cas où il y a un sujet logique latent. Le score est alors 111 exemples avec un sujet logique au datif contre 29 seulement avec un complément d'agent en *par*. Mais si on ajoute à ces 29 exemples les 226 sans sujet logique exprimé, c'est le tour passif qui remporte une victoire écrasante...

Pour autant que la théorie grammaticale doive refléter la réalité linguistique, ce résultat me paraît intenable.

2) D'autre part – et c'est maintenant que le coup de grâce sera donné aux prétendues solutions générativistes proposées par Burzio et Rosen (Kayne ne s'en occupe pas) – s'il était vrai que

les exemples sans sujet logique étaient en réalité des constructions passives, il devrait être possible d'y faire figurer un complément d'agent en *par*.

Or, la situation réelle est tout autre. Dans la plupart des cas où le sujet logique est absent, il peut facilement être ajouté à l'énoncé sous la forme d'un COI datif. En fait, **il est souvent moins facile et parfois strictement exclu de faire apparaître le sujet logique d'un infinitif transitif sous la forme d'un complément d'agent.**

On dit très bien : *Le sport fait oublier la politique.*

Et on dit très bien aussi : *Le sport fait oublier la politique aux électeurs.*

Mais on dit moins bien ou difficilement : ??? *Le sport fait oublier la politique par les électeurs.*

3. L'ANALYSE ERGATIVE DE LA PROPOSITION INFINITIVE

Je crois qu'il est possible de sortir du pétrin de l'école générativiste si on a le courage d'analyser les propositions infinitives des langues romanes comme des structures ergatives.

Ceux qui s'intéressent à la typologie linguistique savent sans doute qu'on peut, sous certaines réserves, cela est vrai, faire le départ entre les langues dites accusatives et les langues dites ergatives.

Dans les langues accusatives, le syntagme nominal unique qui accompagne un verbe intransitif a le même statut que le sujet logique d'un verbe transitif – les deux sont appelés des sujets grammaticaux.

Les phrases fondamentales de toutes les grandes langues européennes sont des structures « accusatives » dans ce sens. Dans un système accusatif, le sujet préserve toutes ses propriétés grammaticales indépendamment de la transitivité du prédicat.

Dans un système ergatif, par contre, le syntagme nominal unique qui accompagne un verbe intransitif a le même statut syntaxique que l'objet logique d'un verbe transitif.

Parmi les langues ergatives, on peut citer le basque, l'esquimaï, certaines langues du Caucase, beaucoup de langues australiennes, pacifiques, amérindiennes, etc.

Or, la structure syntaxique des propositions infinitives des langues romanes constitue, à mon avis, une excellente illustration du fonctionnement ergatif. Ainsi, une langue essentiellement accusative peut contenir une certaine dose d'ergativité.

En français, dans la proposition infinitive après *faire* (et très souvent après *laisser* et les verbes de perception aussi), l'objet logique d'un infinitif transitif semble être dans une situation plus stable et jouir d'un statut plus privilégié que son sujet logique. L'objet logique de l'infinitif se manifeste toujours sous la même forme que le seul membre nominal d'un prédicat intransitif et il occupe la même position que celui-ci. L'un et l'autre se pronominalisent par le même type de pronom.

Pour vérifier ces affirmations, je vais reprendre les exemples 6 et 7 de la première section de cet article :

- (6) *Ce mélodrame fait pleurer le jeune homme*
(7) *Le sport fait oublier la politique AUX ELECTEURS*

Alors que l'exemple 6 est construit autour d'un infinitif intransitif, celui de l'exemple 7 est transitif. Or, le **sujet** logique en 6 et l'**objet** logique en 7 apparaissent tous les deux sous la forme d'un syntagme nominal (en gras) et ils occupent la position immédiatement précédé (et je dirais aussi régie) par l'infinitif (souligné). En pronominalisant ce syntagme nominal, on aura recours à un pronom de la série *me, te, le (la), ...* dans les deux cas.

Inversement, dans l'exemple 7, c'est le **sujet** logique (en majuscules) qui apparaît, en quelque sorte, comme la « victime » d'un processus syntaxique dont le propre est de lui faire subir, dès qu'il est employé en combinaison avec un prédicat transitif, des changements à la fois formels et positionnels. En le pronominalisant, ce sera un pronom de la série *me, te, lui, ...* qu'il faudra choisir.

Ainsi, il me paraît clair et net que les syntagmes nominaux mis en gras dans les deux exemples ci-dessus se partagent le même statut syntaxique alors que le syntagme prépositionnel de l'exemple 7 (qui est l'expression morphosyntaxique du sujet logique d'un prédicat transitif : ce sont les électeurs qui oublient la politique) jouit d'un statut syntaxique particulier.

Toutes choses bien considérées, ces données « brutes » m'amènent à penser que la structure de la proposition infinitive des langues romanes est fondamentalement de nature ergative.

Cette hypothèse est d'autant plus intéressante que les langues romanes se démarqueraient ainsi non seulement des langues germaniques mais aussi de leur ancêtre « génétique » : le latin. La structure de la proposition infinitive en latin et en germanique reste fondamentalement identique à la structure des phrases finies de ces langues : il s'agit invariablement de structures accusatives (cf. les exemples 2 et 11 de la première section).

ANNEXE

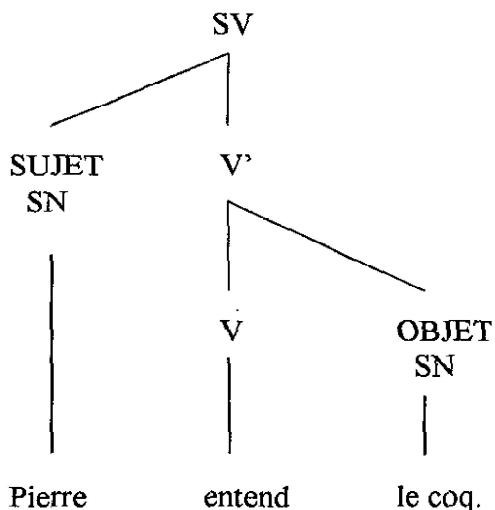


Fig. I. Phrase transitive fondamentale. L'arbre ci-dessus ainsi que ceux des figures II et III ont été proposés par (Rosen, 1990). Je me suis permis d'adapter les dénominations des noeuds à un public francophone et d'illustrer ses structures arborescentes par d'autres exemples que les siens. (SN = syntagme nominal, SV = syntagme verbal, V' = niveau intermédiaire dans le syntagme verbal, V = verbe lexical, SP = syntagme prépositionnel)

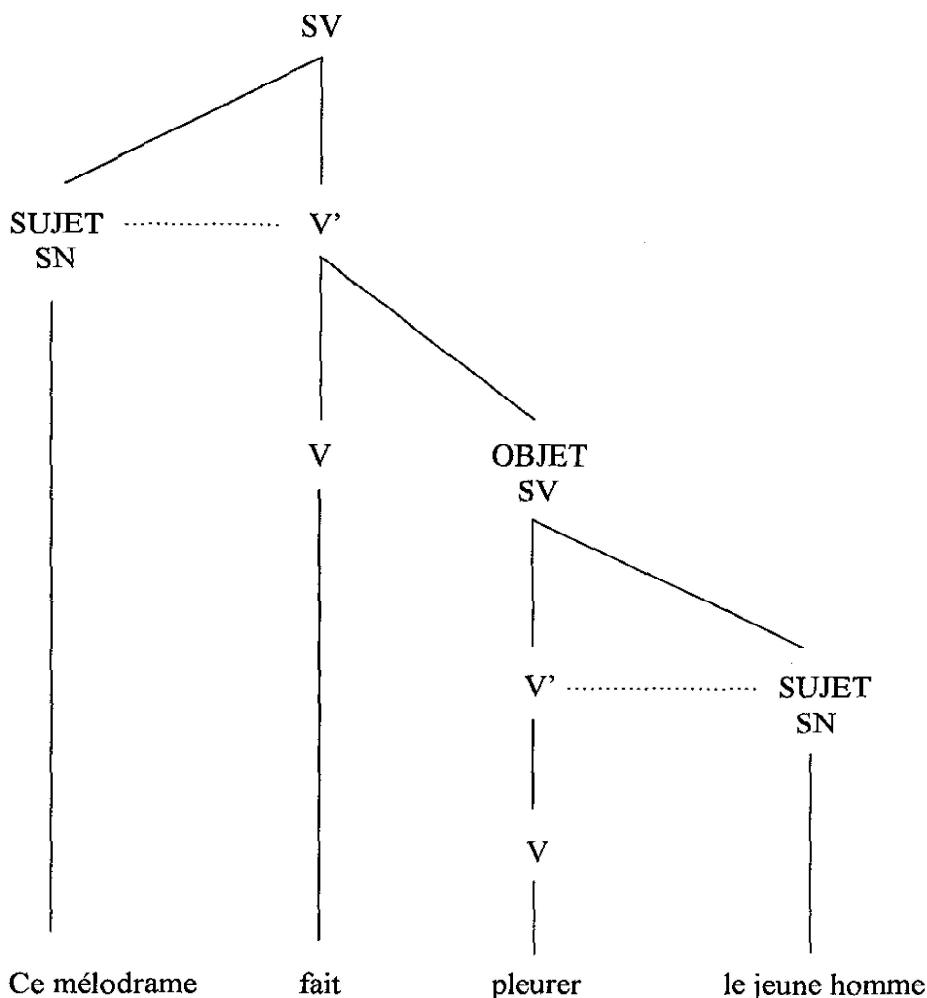


Fig. II. Phrase comportant une proposition infinitive intransitive (*pleurer le jeune homme*). Je crois utile de souligner ici encore que je prends mes distances par rapport à l'analyse syntaxique qui découle des structures arborescentes des figures II et III (cf. l'analyse alternative esquissée dans la troisième section du présent article).

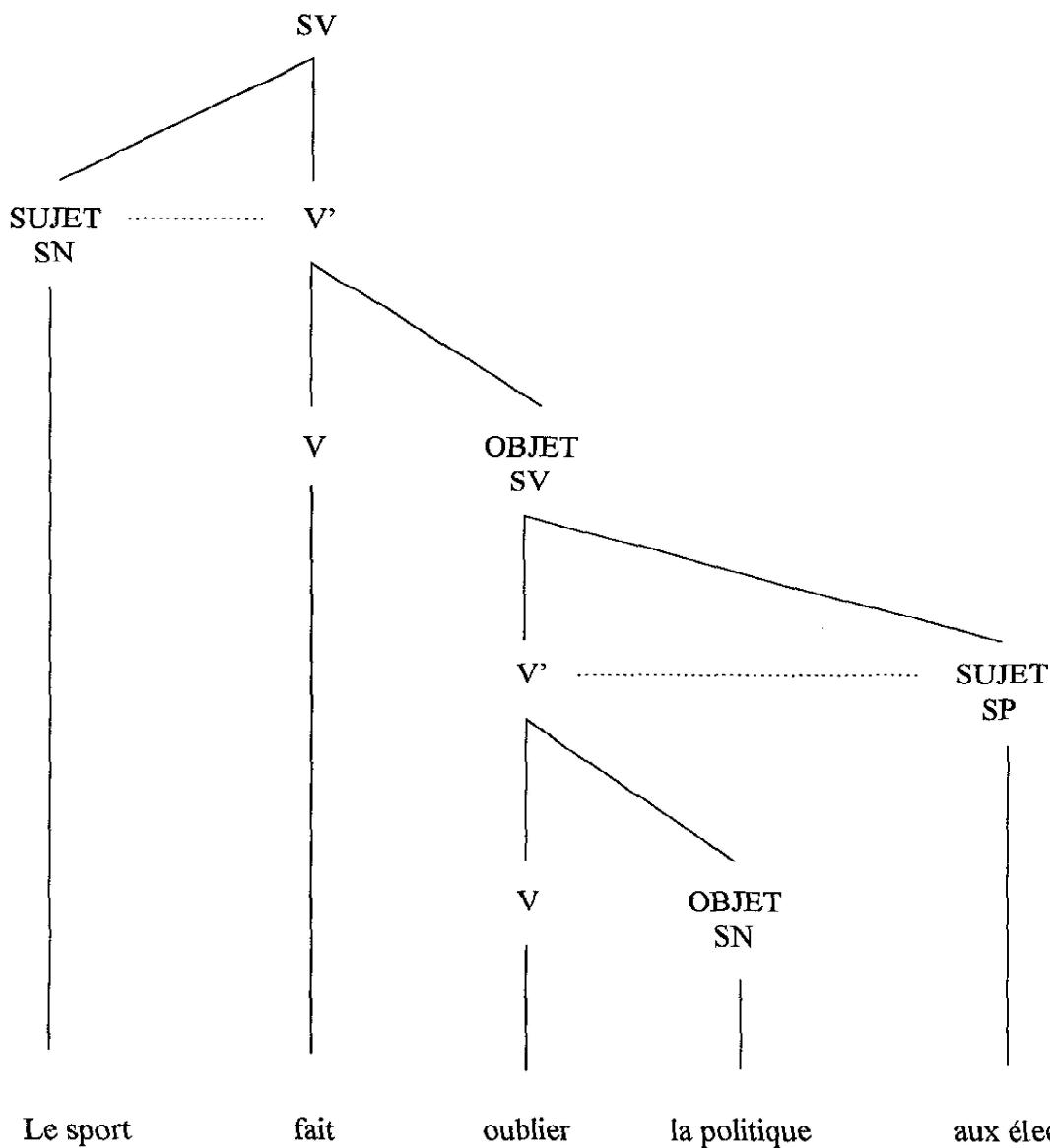


Fig. III. Phrase comportant une proposition infinitive transitive (*oublier la politique aux électeurs*).

<u>Verbe noyau faire</u>	1028
Infinitifs intransitifs	556
Infinitifs transitifs	472
Constructions réfléchies	106
<u>Infinitifs transitifs non réfléchis</u>	366
Sujet logique non exprimé	226
Sujet logique au datif	111
Sujet logique en <i>par</i>	29

Fig. IV. Exemples authentiques tirés de 33 numéros du *Monde diplomatique*.

BIBLIOGRAPHIE

- Burzio, Luigi (1986). *Italian Syntax : A Government-Binding Approach*. Reidel, Dordrecht.
 Kayne, Richard S. (1975). *French Syntax : The Transformational Cycle*. M.I.T. Press, Cambridge.
 Rosen, Sara Thomas (1990). *Argument Structure and Complex Predicates*. Brandeis University, Waltham, Massachusetts.